

Offres exclusives
Du 2 mai au 31 décembre 2017

VIESSMANN

Viessmann InnovEnergie : la qualité accessible



La qualité sur toute la ligne

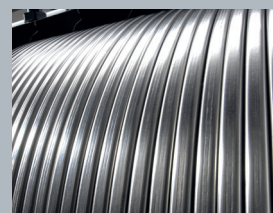
Vous voulez du confort, un bon rapport qualité/prix, valoriser votre bien et faire des économies d'énergie ? Les systèmes de chauffage Viessmann sont faits pour vous.

Quel que soit votre choix énergétique, fioul, gaz, bois, solaire, aéro- ou géothermie, Viessmann vous propose des solutions personnalisées qui combinent longévité, confort, performances et respect de l'environnement.

Viessmann, leader européen des chaudières à haute performance énergétique et du solaire thermique, conçoit depuis des décennies

des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire innovants.

Leurs excellents rendements répondent aux exigences les plus pointues et vous permettront de profiter de nombreux avantages financiers : Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique de 30%*, TVA à taux réduit de 5,5%*, Certificat d'Economie d'Énergie...



Garantie 10 ans

Preuve de leur fiabilité et de leur longévité, les échangeurs de chaleur Inox-Radial et Inox-Crossal de nos chaudières gaz et fioul sont garantis jusqu'à 10 ans.

Suivant modalités sur www.viessmann.fr

* selon loi de finance en vigueur



Une offre unique sur le marché !



Made in France

En 1971, Viessmann implante un site de production à Faulquemont, en Moselle. L'entreprise emploie aujourd'hui 860 salariés pour une surface couverte de 85 000 m².

La haute performance énergétique selon Viessmann

Les chaudières haute performance énergétique gaz ou fioul de la gamme Viessmann sont à la pointe de l'innovation. Fruits de décennies de recherche et de développement, Viessmann maîtrise leur process de fabrication de A à Z. L'avantage premier d'une chaudière à condensation, c'est son rendement. Il est amélioré de 15 à 20 % par rapport à une chaudière classique. A ce jour, plus de 1 500 000 chaudières à condensation Viessmann ont été installées.

Elles vous offriront une combustion propre et performante grâce au brûleur MatriX, à la régulation de combustion Lambda Pro Control et à l'échangeur de chaleur Inox-Radial ou Inox-Crossal, des innovations Viessmann. Fonctionnant avec toutes les énergies fossiles selon les modèles, vous profiterez également d'un confort élevé en eau chaude sanitaire notamment pour les chaudières compactes vous offrant un réservoir intégré et un faible encombrement au sol. Les chaudières murales s'installeront quant à elle parfaitement dans vos pièces de vie, sans ménager leurs performances !

La multi-énergie, pour une transition énergétique réussie

Chaudières à haute performance énergétique, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, pompes à chaleur, chaudières bois : tous les systèmes Viessmann sont conçus pour être compatibles entre eux. C'est simple pour vous et bénéfique pour la planète. Favoriser la combinaison des énergies est en effet au cœur des préoccupations de Viessmann depuis de nombreuses années. Un investissement permanent, tourné vers l'innovation, et surtout une conviction profonde : on peut, dès aujourd'hui, profiter des performances des solutions de chauffage de demain.

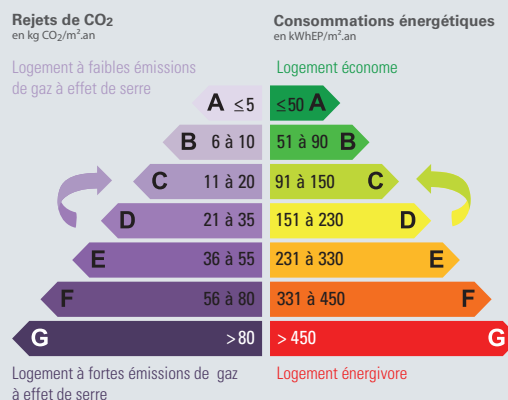
Offrez-vous la mobilité et la sérénité

Votre chaudière est désormais connectée ! Les nouvelles générations de régulations Vitotronic Viessmann vous permettent de piloter à distance votre installation via votre smartphone ou tablette. Choisissez facilement votre programme de fonctionnement et modifiez à votre guise les réglages de température depuis votre bureau ou à l'autre bout du monde !

Exemple de modernisation : chaudière gaz à condensation Vitodens 200-W 19 kW en association avec un ballon thermodynamique Vitocal 060-A appoint électrique de 254 litres avec régulation en fonction de la température extérieure Vitotronic 200 et commande à distance Vitotrol 200-A

Prix de départ (hors main d'œuvre et accessoires)	5 999€ TTC ¹⁾ TVA 5,5% ²⁾
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (Etas) pour la chaudière seule	94%
Crédit d'impôt 30% pour la transition énergétique ³⁾	1 800€ TTC
Prime Viessmann InnovEnergie	80€
Investissement réel la première année	4 119€ TTC
Economies annuelles avec une solution combinée jusqu'à ⁴⁾	504€ TTC⁴⁾
Offre de financement : mensualité (apport de 1 999 €)	88,89€/mois sur 45 mois

Valorisation de votre patrimoine



* Exemple hors assurance facultative : pour un montant financé de 4000 € au TAEG fixe de 0%, bonifié par ENGIE et Viessmann (taux débiteur de 0%) remboursements de 44 mensualités de 88,89 €. Montant total dû 4000 €. Le coût de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, perte d'emploi suite à un licenciement, souscrite auprès de Cardif Assurances Vie et Cardif Assurances Risques Divers(2), est de 6,60 €/mois et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple. Le coût total de cette assurance facultative est de 297 € pour 4 000 € empruntés. Le taux annuel effectif de cette assurance est de 3,85 %.

(1) Prix public au 1^{er} février 2017, emballage compris, livré en France Métropolitaine et hors prestations de service, hors main d'œuvre et accessoires

(2) TVA 5,5%, travaux de rénovation article 9 de la loi de finance en vigueur -(3) selon la Loi de Finance 2017 pour des travaux réalisés par un installateur qualifié RGE

(4) Pour une maison individuelle répondant aux caractéristiques suivantes : surface de 120 m², construite avant 1975 en Ile-de-France, moyennement isolée, foyer de 4 personnes équipé d'une chaudière au sol de plus de 20 ans correctement entretenue. Hors auxiliaires et autres usages. Prix des énergies moyen constaté en 2015 (Base de données Pégase)

Concrétisez votre projet de chauffage dès maintenant, adaptez votre règlement en fonction de votre budget

Viessmann InnovEnergie, deux avantages exceptionnels²⁾

- Une prime CEE** de 80€ (avec prêt) ou 110€ (prime seule) par chaudière gaz ou fioul haute performance énergétique et de 120€ (avec prêt) ou 165€ (prime seule) par pompe à chaleur
- Un prêt Viessmann InnovEnergie, aux conditions exceptionnelles : TAEG à 0%, financement de 1500 à 15000€, durée du prêt au choix et mensualité à partir de 33,33€
Un accès simple à un crédit très intéressant pour faire rimer projet avec budget.



Profiter de l'offre, c'est simple !

- 1** Vous contactez votre installateur conseil RGE Viessmann afin qu'il établisse un diagnostic complet de votre installation.
- 2** Il vous propose la solution de chauffage Viessmann la mieux adaptée à vos besoins.
- 3** Votre prime : votre installateur s'occupe de tout pour que vous receviez rapidement votre prime.
- 4** Votre prêt¹⁾ : vous renseignez les informations nécessaires à l'étude de votre dossier avec votre installateur, avec votre accord, les fonds lui sont directement versés pour le règlement de vos travaux.

Barème du Prêt Viessmann InnovEnergie

Tranche	TAEG	Exemple			
		Montant	Mensualité	Durée (en mois)	Montant total dû
de 1 500 à 4 000 €	0,00%	1 500 €	33,33 €	45	1 500,00 €
de 4 001 à 6 000 €	1,50%	5 000 €	150,28 €	34	5 109,39 €
de 6 001 à 10 000 €		7 000 €	210,39 €	34	7 153,14 €
de 8 001 à 10 000 €		9 000 €	163,65 €	57	9 327,83 €
de 10 001 à 12 000 €		12 000 €	218,19 €	57	12 437,10 €
de 12 001 à 15 000 €	1,70%	15 000 €	274,05 €	57	15 620,67 €

*Exemple hors assurance facultative : pour un montant financé de 1500€ au TAEG fixe de 0%, bonifié par ENGIE et Viessmann (taux débiteur de 0%) remboursements de 45 mensualités de 33,33€. Montant total dû 1500€.

Le coût mensuel de l'assurance facultative Décès, Invalidité, Maladie souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers, est de 1,94 €/mois et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus. Le coût total de cette assurance facultative sera de 87,30 € et le taux annuel effectif de cette assurance de 0,00 %.

100 % d'avantages et aucun frais

- Une solution de chauffage innovante et performante grâce aux technologies de pointe
- Des économies de frais de chauffage immédiates
- Un financement aisé grâce au double avantage : prime et prêt
- Un service complet de votre installateur RGE Viessmann du diagnostic au financement



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

1) Prêt affecté sous réserve de l'acceptation du dossier par BNP Paribas Personal Finance et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. Taux bonifiés par Engie et Viessmann. La bonification d'Engie et de Viessmann est soumise à leur accord. Conditions pouvant être modifiées sans préavis. BNP Paribas Personal Finance Établissement de crédit – S.A au capital de 529 548 810€ - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris 542 097 902 RCS Paris -

N° Orias : 07 023 128 (www.orias.fr). Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec toute autre opération Viessmann en cours. Valable du 2 mai 2017 au 31 décembre 2017. Viessmann se réserve le droit de modifier à tout moment le montant de la prime et du prêt Viessmann InnovEnergie. 2) Selon liste des produits disponibles chez les installateurs participants

** Prime Certificats d'Economies d'Energie. Le client et son installateur attestent sur l'honneur qu'ils fournissent exclusivement à ENGIE l'ensemble des documents permettant de valoriser ces opérations au titre des CEE, et qu'ils ne signeront ni ne communiqueront de documents similaires avec un autre acteur du dispositif CEE. Prime CEE hors ballons thermodynamiques



Viessmann France S.A.S.
Avenue André Gouy
B.P. 33 - 57380 Faulquemont
www.viessmann.fr

Action réalisée en partenariat avec ENGIE et BNP Paribas Personal Finance

9442825 – 05/2017

Contenu protégé par copyright

Copies et autres utilisations sur autorisation préalable uniquement

Sous réserves de modifications techniques